

S.i.t.e.v.i. 1985

L'année du sécateur électrique

Un outil mis au point par M. Delmas à Cahuzac-sur-Vère (Tarn)

● Suite de la 1re page

s'imposait. Il l'a obtenu. Mieux encore, c'est que les cinq cents premiers exemplaires fabriqués sont partis en une seule journée. « Si j'en avais eu dix mille de prêts, ils auraient été vendus », nous confiait cet artisan heureux qui a pris des commandes payées d'avance pour des outils qu'il livrera seulement au cours de l'année prochaine, les viticulteurs espérant les utiliser pour la campagne de taille de 1986 !

Un véritable « tabac » pour ce sécateur électrique qui fait entrer la taille de la vigne dans une ère nouvelle. Une invention qu'il ne faut pas hésiter à comparer à celle du Japonais Sony qui, voulant sonoriser un parcours de golf, eut l'idée du fameux petit appareil à écouteurs portables que des millions de jeunes appellent « walkman ». M. Daniel Delmas a fait la même chose pour son sécateur électrique : il l'a branché sur une série de batteries portables et rechargeables, offrant désormais au viticulteur une autonomie de travail de huit heures.



L'électro-coup

Un sécateur promis à être fabriqué en autant d'exemplaires qu'il y a de viticulteurs en France et, peut-être, dans le monde, entrant à la fois dans le domaine industriel et dans la légende. Fini donc le temps des sécateurs réclamant un lourd et encombrant appareillage pneumatique, bruyant de surcroît dans le silence hivernal des vignes. Fini aussi celui des ciseaux manés à deux bras. Gain de temps, rapidité de coupe, souplesse de fonctionnement sont obtenus, d'emblée, par le sécateur que M. Delmas a baptisé « électro-coup ».

L'idée d'un sécateur électrique était dans l'air

depuis longtemps. Pas question d'un branchement sur un générateur qui ne ferait que copier l'encombrement d'un compresseur pneumatique. Il fallait utiliser des piles. Le premier prototype utilisait un moteur de jouet, mais n'avait que vingt minutes d'autonomie. M. Delmas a trouvé, en Suisse, une société qui lui a fabriqué un moteur miniaturisé peu gourmand en énergie. Le couple a été mis au point, démultipliant la vitesse et assurant le renvoi d'angle vers la came qui actionne la lame. Une expérimentation en continu totalisant plusieurs millions de coups atteste, aujourd'hui, de la fiabilité de l'appareil qui va être monté à Cahuzac-sur-Vère, en grande série.

M. Delmas a créé l'événement au S.i.t.e.v.i. 1985. Mais n'est-ce pas le S.i.t.e.v.i. qui lui a offert la plate-forme de lancement au niveau d'une exposition internationale regroupant les techniciens et de nombreux viticulteurs de tous les pays producteurs de vin du monde ?

Sophistication des matériels

C'est l'avantage qui a attiré, cette année encore, les centaines d'exposants au S.i.t.e.v.i. 1985, tous à la pointe de la technologie, même si rares ont été ceux pouvant présenter des nouveautés comparables d'intérêt à celle du sécateur électrique de M. Delmas. Depuis la prétailleuse de précision, proposée en 1983, et les sécateurs pneumatiques plus anciens, jamais encore la technique de taille de la vigne n'avait connu une telle avancée. Comme nous l'avons dit maintes fois, on attend peu de progrès nouveaux dans les appareils de traitement, dont on a vu, cette année, des exemplaires économisant les produits, soit par récupération, soit par un arrêt automatique de pulvérisation. Peu de nouveautés également dans les machines à vendanger à l'exception du releveur de sarments des établissements Gély à Saint-Thibery (34), qui accroît les performances de la tête de récolte dans les vignes en gobelet.

La tendance générale des appareils de culture, de récolte ou de vinification sont à la sophistication, permettant une meilleure utilisation et une plus grande fiabilité de tous le machinisme mis à la disposition du viticulteur. Le reflet de ces perfectionnements en est donné par les prix et mentions décernés au concours de l'ingéniosité où l'on note une mention pour une correction de devers sur les pulvérisateurs pneumatiques proposée par les établissements Thomas à Nîmes, une tarrière de désinfection des sols par les établissements Touzans à Cestas, en Gironde, des rehausses pour relever l'avant du tracteur par les établissements Bancel à Castries (34), un traîneau d'épandage en continu des établissements Calvet à Mireval (34), un enrouleur électrique par les établissements Gabaudan à Saint-André-de-Sangonis (34).

Désherbage intercepts

En matière de désherbage, à noter le nouvel appareil d'un petit fabricant du Val-de-Loire, M. Fichon, à Saint-Christophe-sur-le-Nais (37170 Neuvy-le-Roi), qui a obtenu un premier prix dans la catégorie pulvérisation. Le désherbage intercept est pratiqué par deux disques coniques escamotables, se déplaçant latéralement par procédé hydro-pneumatique. Les disques sont habillés d'un pneu de vélo qui évite toute blessure à la souche. Le carénage évite tous les effets d'embruns et les risques pour la végétation lors des

DU CEP AU VIN... LA REVUE DES VITICULTEURS DYNAMIQUES

Documentation Agricole

